

LA PREMIÈRE DES MARCHES

LE PARCOURS DES CINÉASTES DE DEMAIN

APPEL À
CANDIDATURES

#5

acap
pôle régional image

L'Acap - Pôle régional image, propose avec le soutien de la Région Hauts-de-France et du CNC, un dispositif d'accompagnement de projets de court métrage. Sous la forme d'un incubateur, les participants sont accompagnés dans l'écriture de leur projet par des professionnels de l'image.

Qu'est ce que c'est ?

La première des marches est un parcours de 10 rendez-vous de novembre 2019 à septembre 2020 :

- pour 6 participants ;
- un suivi repensé chaque année avec un professionnel référent ;
- des rencontres avec des professionnels de l'image et de la production ;
- en groupe ou individuellement.

Objectifs

- Accompagner les participants dans la phase d'écriture de leur projet de court métrage avec comme finalité la rédaction du dossier selon des modalités professionnelles ;
- Accroître la compréhension des enjeux de la réalisation de court métrage par la rencontre avec des professionnels de l'image et de la production ;
- Proposer aux participants un environnement stimulant et exigeant avec des retours constructifs sur leur projet et la mise en disposition des ressources.

Pour qui ?

Les personnes qui ont un désir de cinéma, porteuses d'un projet de court métrage, tout genre confondu (animation, fiction, documentaire, expérimental...), mais pour qui l'accès au milieu professionnel est difficile, faute de formation et/ou d'expériences significatives.

Les candidats potentiels doivent répondre aux critères suivants :

- avoir au moins 18 ans ;
- avoir un projet de court métrage : animation, fiction, documentaire, expérimental (hors projets étudiants) ;
- être résident de la Région Hauts-de-France ;
- ne pas être engagé auprès d'une société de production pour le projet soumis à l'appel à candidatures ;
- s'engager à être présent(e) à chaque rencontre du dispositif (cf calendrier) et à remettre au plus tard une semaine avant ces rendez-vous les travaux demandés.

Comment candidater ?

Le dossier doit être envoyé par mail à appelprojets@acap-cinema.com, sous format PDF, en indiquant en objet : « PDM#5 + Nom du candidat ».

Il est constitué obligatoirement de :

1. une lettre de motivation qui exprime, entre autres, les attentes du candidat sur le dispositif ;
2. une page de garde (titre, nom, date...);
3. un synopsis (environ 10 lignes) ;
4. une note d'intention au stade d'écriture actuel (1 page) ;
5. un CV avec les coordonnées mail, postale et téléphonique, et âge.

Tout ce qui peut mettre le projet ou la candidature en valeur peut être joint au dossier :

- éléments visuels / audio, des travaux précédemment effectués, films, clips, montages...
- une ébauche de scénario (entre 5 et 10 pages)

Comment ça se passe ?

- Date limite de dépôt des projets : 13 octobre 2019
- La sélection se déroulera en deux temps :
 - une présélection faite par le comité de sélection sur dossier - retour au plus tard le 6 novembre 2019 par mail,
 - une présentation, fermée au public, des candidats présélectionnés le vendredi 15 novembre au Festival international du film d'Amiens. Suite à cette présentation, le comité de sélection fera son choix définitif pour les six candidats qui participeront à la quatrième édition du dispositif.
- La participation à La première des marches est gratuite - sauf les déplacements sur les lieux des rendez-vous qui restent à la charge des participants.

Calendrier

- ▶ Vendredi 15/11/19 au Festival international du film d'Amiens
- ▶ 1 journée dans la semaine du 16/12/19 - 20/12/19 à Amiens
- ▶ 1 journée dans la semaine du 27/01/20 - 31/01/20 à Amiens
- ▶ 1 journée dans la semaine du 02/03/20 - 06/03/20 à Amiens
- ▶ 1 journée dans la semaine du 06/04/20 - 10/04/20 à Amiens
- ▶ 1 journée dans la semaine du 11/05/20 - 15/05/20 à Amiens
- ▶ 1 journée dans la semaine du 22/06/20 - 26/06/20 à Amiens
- ▶ 1 journée dans la semaine du 07/09/20 - 11/09/20 à Amiens
- ▶ Samedi 19/09/20 ou samedi 26/09/20 au Festival international du court métrage de Lille
- ▶ 1 date à déterminer en cours d'année.

Pour plus d'informations sur votre inscription ou l'éligibilité de votre projet, n'hésitez pas à contacter l'Acap - Pôle régional image :

au 03 22 72 68 30 ou par mail à appelprojets@acap-cinema.com

